

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8080

Société : RAM A74178

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TOUBI HASSAN

Date de naissance : 22/01/63

Adresse : 9 Rue 114 moussemi corde

Tél. : 6621930515 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : H. Toubi Hassan Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/08/23	G		250.00	Dr. Issam BUDD Chirurgie Traumatologique et Orthopédique Lot. Al Wahda 2 Imm.129 KDC Tunisie - Tunis

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 DAKHAMA Pharmacie DAKHAMA - GSM : 0524 20 00 00 Tizi Ouzou - Algérie	14.08.23	2300.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14.08.83	2.00	200.00

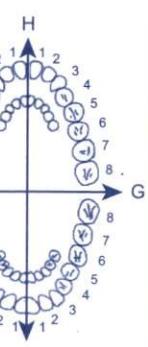
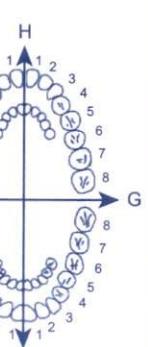
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Issam OUIDDAR

Chirurgien orthopédiste traumatologue

Diplômé de la faculté de médecine de Ca

Ancien médecin interne au chu Lapeyronie

Chirurgie prothétique-chirurgie de la main

Arthroscopie et chirurgie sportive

6 118001 030408

VOLTAREN^E® SR 75 mg

Comprimés enrobés

PPV : 76.20 DH

6 118001-03101
-EAST® 50 ml

VOLTFAST® 30 mg
Poudre pour

**Poudre pour
solution orale**

PMV : 49.70 Dhs

طبيب داخلي سابق بمستشفى
جراحة تغيير المفاصل - جراحة اليد
الجراحة بالمنظار و الحاجة الى باضية

Ordonnance

Date : 14 août 2023

Mr. TOUBI Hassan

40.70

VOLTFAST 50 MG

7620 1 sachet 3 fois / jour pendant 3 jours (après les repas) puis relais par

VOLTARENÉ 75 SR

1 Cp / jour après repas 10 jours

22.08

CEDOL

3 cp par jour, pendant 10 jours

82, 20

ESAC 20 MG

1 gélule / jour pendant 14 jours 1/4 heure avant le petit déjeuner

230,00

Dr. Issam QUDDAR
Chirurgie Traumatologique
et Orthopédique
Lot. AtWahda-2 Imm.129 RDC
Had Soualem - Tél:0522 032 695

Lotissement al wahda 2 immeuble n°129 RDC, route El Jadida Had soualem
تحزنة الوحدة 2 العمارة رقم 129 الطالق السفل ، طريق الجديدة حد السوالم

Tél.: 0522032695 - E-mail : drouiddarissam@gmail.com

Dr Issam OUIDDAR

Chirurgien orthopédiste traumatologue

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien médecin interne au chu Lapeyronie montpellier

Chirurgie prothétique-chirurgie de la main

Arthroscopie et chirurgie sportive



د. عصام ودان

خبير في جراحة الغضير والمقاييس

خريج كلية الطب بالدار البيضاء

طبيب داخلي سابق مستشفى لابرون مونبولي

جراحة تغيير المقاييس، جراحة اليد

الجراحة بالمنظار و الجراحة الرياضية

Ordonnance

Date : 14 août 2023

Mr. TOUBI Hassan

FACTURE DE RADIOLOGIE

RX. RACHIS LOMBAIRE FACE = 200 Dhs.

Dr. Issam OUIDDAR
Chirurgie Traumatologique
et Orthopédique
Lot. Al Wahda 2 Immeuble 129 RDC
Had Soualem - Tél: 0522 032695

Lotissement al wahda 2 immeuble n°129 RDC, route El Jadida Had soualem
تجزئة الوحدة 2 العمارة رقم 129 الطابق السفلي، طريق الجديدة حد السوالم

Tél.: 0522032695 - E-mail : drouiddarissam@gmail.com

Dr Issam OUIDDAR

Chirurgien orthopédiste traumatologue

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien médecin interne au chu Lapeyronie montpellier

Chirurgie prothétique-chirurgie de la main

Arthroscopie et chirurgie sportive



د. عصام ودان

خبير في جراحة المفاصل والكلية

جراح كثبة الطيف بالراليستياء

طبيب داخل ساق مستشفى لايروني مونبولي

جراحة تغيير المفاصل - جراحة اليد

الجراحة بالمنظار - الجراحة الرياضية

Ordonnance

Date : 14 août 2023

Mr. TOUBI Hassan

COMPTE RENDU RADIOLOGIQUE RX. RACHIS LOMBAIRE FACE

Pas d'anomalie de la minéralisation osseuse.

Pas d'anomalie de la statique rachidienne sur cet examen réalisé en charge.

Respect de la hauteur des corps vertébraux et des espaces intersomatiques.

Pas de calcification des parties molles d'allure pathologique.

Respect des interlignes articulaires sacro-iliaques.

Dr. Issam OUIDDAR
Chirurgien Orthopédiste
Lot. Al Wahda 2 Immeuble 129 RDC
Had Soualem / Tél: 0522032695 - E-mail : drouiddarissam@gmail.com

Lotissement al wahda 2 immeuble n°129 RDC, route El Jadida Had soualem
تجربة الوحدة 2 العمارة رقم 129 الطابق السفلي، طريق الجديدة حد السوالم

Tél.: 0522032695 - E-mail : drouiddarissam@gmail.com